



# SAINTE-ODE



— BULLETIN COMMUNAL —

FÉVRIER  
MARS 2022



[WWW.SAINTE-ODE.BE](http://WWW.SAINTE-ODE.BE)



PRIME À LA FRÉQUENTATION  
DES COMMERCES LOCAUX



ROUTE HISTORIQUE DE  
SAINTE-ODE



RETOUR DES GRANDS FEUX  
DANS NOS VILLAGES

## SOMMAIRE

### VIE COMMUNALE

Grands feux.....	03
Collège & Conseils communaux.....	04
Les services de votre administration communale.....	05
Conseils communaux.....	06-07
ADL.....	08-11
Nature.....	12
Histoire / Patrimoine.....	13
Environnement / Energie.....	14
Sécurité routière.....	15
Plan de cohésion sociale / Accueil temps libre / Croix-Rouge....	16-17

### VIE ASSOCIATIVE

Tourisme / Nature / Loisirs.....	18-19
Associations.....	20
MJ CRAB.....	21
Sport.....	22
Agenda des manifestations.....	23

## INFOS

### HORAIRES SERVICE POPULATION

Lundi.....	9h00 à 12h30
Mardi.....	9h00 à 12h30
Mercredi.....	9h00 à 12h30
Jeudi.....	9h00 à 12h30 – 13h30 à 18h00
Vendredi.....	9h00 à 12h30

Permanence chaque premier samedi du mois de 9h00 à 12h00

### HORAIRES AUTRES SERVICES

Lundi.....	9h00 à 12h30
Mardi.....	9h00 à 12h30
Mercredi.....	9h00 à 12h30
Jeudi.....	9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00
Vendred.....	9h00 à 12h30

### NUMERO D'URGENCE

Pour toute urgence communale, un membre du Collège est à votre disposition 24/24  
0474/68.68.68

## EDITORIAL



**Pierre PIRARD**  
BOURGMESTRE

« La vie est une boussole, il faut garder le cap pour toujours avoir la bonne orientation. »

Et si nous faisons nôtre cette célèbre citation de Prosper Weylang et que nous la prenions comme bonne résolution pour cette nouvelle année qui commence ?

En ce début 2022, nous en sommes à presque deux ans d'une crise sanitaire qui bouleverse en profondeur nos modes de vie : que ce soit au travail, en famille ou entre amis, tous nos actes sont impactés peu ou prou par la circulation du virus et la nécessité de nous en protéger collectivement.

Garder le cap, c'est ce que nous faisons en tant qu'équipe communale. Bien épaulés par tous nos agents, nous inventons, nous anticipons, nous nous renouvelons.

Nous agissons, nous faisons ; parfois nous devons défaire pour refaire autrement comme lorsque nous devons annuler des festivités ou des animations pour les proposer sous des formes différentes.

Nous sommes en recherche constante de solutions qui tiennent compte des contraintes multiples car nous avons en permanence le souci de trouver les meilleurs équilibres possibles pour répondre aux attentes du plus grand nombre.

Dans le même temps, nous continuons de déployer nos projets pour que la commune se développe dans la direction que nous avons choisie ensemble.

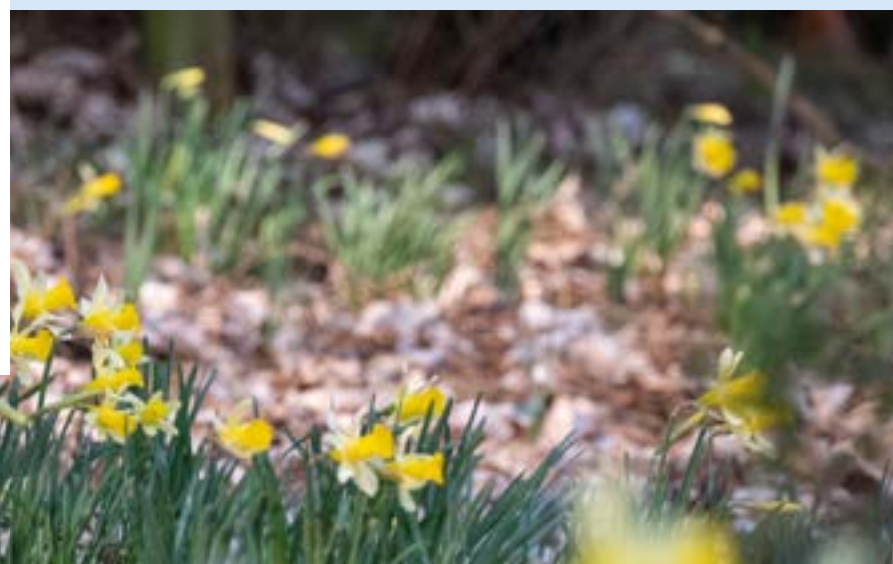
Depuis deux ans, nous avons tous, vous et nous, su nous adapter et faire face aux contraintes, imaginer d'autres possibles, réinventer des usages.

Garder le cap, c'est conserver notre formidable capacité à résister, endurer, créer et transformer.

Je suis convaincu que nous saurons, ensemble, relever les défis de 2022 pour en faire, nourrie de nos solidarités, une année pleine d'allant, riche en réalisations et jalonnée de joies petites et grandes.

Fort de ces convictions, c'est au nom de l'ensemble des membres du Conseil, du Collège et du personnel communal que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, tout simplement le meilleur dans votre vie privée et dans vos engagements professionnels.

Que l'année 2022 vous soit douce, heureuse et surtout qu'elle soit (attr)active !



## GRANDS FEUX



### LES "GRANDS FEUX", UNE TRADITION FOLKLORIQUE

Les grands feux reviennent. Organisés aux quatre coins de notre commune. À l'origine, ils répondaient à des préceptes bien précis.

L'hiver a bien été présent dans nos régions. Rien ne dit d'ailleurs qu'il ne tentera pas une nouvelle offensive dans les prochaines semaines. Déjà, ça et là, des grands feux sont organisés. Une coutume immuable. Spectaculaire. Une tradition que les folkloristes font remonter à la nuit des temps, bien avant l'évangélisation de nos contrées.

Le grand feu marque la fin de l'hiver, la victoire de la lumière sur les ténèbres. La reprise de la vie en somme. Et la fin des longues veillées, à une époque où les TV et autres ordinateurs n'étaient pas présents dans les foyers. «Au grand feu, les sîzes à feu», dit fort à propos un proverbe wallon. Aujourd'hui, ces grands feux sont organisés pendant plusieurs semaines. Pourtant, en théorie, les grands feux se devaient d'être organisés le premier dimanche de carême.

### CROYANCES NOMBREUSES

Les grands feux étaient, en effet, associés à toute une série de croyances. Ainsi, on dit que celui qui apercevait sept grands feux en même temps se verrait protégé de tout maléfice pendant l'année. C'est pour cela que ces bûchers se devaient d'être allumés en hauteur, sur le point culminant du village, histoire qu'ils se fassent voir de loin.

La tradition est toujours respectée à Bouge, dans le Namurois, où six grands feux périphériques sont allumés avant le feu principal. Chaque village se devait d'organiser une telle manifestation. Un adage, bien connu, le rappelait : « Si on ne fait pas le grand feu, Dieu en fera un », lisez par là qu'il y aurait un incendie important dans la localité. L'honneur, car cela en est bien un, d'allumer le bûcher n'était pas non plus laissé au hasard. Traditionnellement, c'étaient les derniers mariés de l'année qui s'en chargeaient. Cette coutume tend à disparaître au profit des derniers arrivés dans le patelin. Conséquence visible de la baisse des mariages.

### SORCIÈRES

Au milieu du bûcher, suspendu à une perche, trône une « macrale » ou sorcière. Dans certains coins, elle rappelle l'époque où ces dames infligeaient des sorts à la population. Une façon d'exorciser le mal et de se protéger de ce dernier.

Dans d'autres, les plus nombreux, cette sorcière est le symbole de l'hiver. Une saison qui se termine. Autre détail recensé, la perche qui porte la sorcière indiquera, en tombant, la direction dans laquelle un mariage sera contracté au cours de l'année. Enfin, au rayon traditions, par le passé, c'était exclusivement la jeunesse du village, regroupant les jeunes gens non mariés, qui se chargeaient de l'organisation de l'événement. Aujourd'hui, nombreuses de ces règles sont tombées en désuétude. Contrairement aux grands feux qui sont toujours aussi appréciés tant par les locaux que par les touristes.

### SAINTE-ODE

#### DATES ET LIEUX DES GRANDS FEUX 2022

- Le 5 février à GÉRIMONT
- Le 25 février à AMBERLOUP
- Le 25 février à HOUMONT
- Le 26 février à LAVACHERIE
- Le 11 mars à RECHRIVAL
- Le 26 mars à TILLET



## BOURGMESTRE

**PIRARD Pierre** (Commune Passion)  
Rue d'Amberloup, 56 • 6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)  
GSM : 0495/58.20.60

Mail : pierre.pirard@sainte-ode.be

*Affaires générales, police, zone de secours, finances, économie (ADL), Sainte-Ode Smart Village, état civil et population, ressources humaines, cérémonies patriotiques, relations publiques et communication, programmes européens*



## 1<sup>ER</sup> ECHEVIN

**THIRY Christophe** (Commune Passion)  
Rue de Bastogne, 28  
6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)  
GSM : 0497/46.78.04

Mail : christophe.thiry@sainte-ode.be

*Travaux, propreté publique, sécurité routière, cimetières, agriculture, forêt, bien-être animal*



## 2<sup>ÈME</sup> ECHEVIN

**MISSON Jean-Pol** (Commune Passion)  
Rue des Forges, 43 - 6680 SAINTE-ODE (Tillet)  
GSM : 0498/50.03.93

Mail : jean-pol.misson@sainte-ode.be

*Urbanisme, aménagement du territoire, développement rural, citoyenneté, sports, logement, seniors, patrimoine, cultes*



## 3<sup>ÈME</sup> ECHEVINE

**POOS Catherine** (Commune Passion)  
Rue de la Chênaie, 6  
6680 SAINTE-ODE (Sprimont)  
GSM : 0496/60.16.33

Mail : catherine.poos@sainte-ode.be

*Environnement, développement durable, tourisme, associations, jeunesse, Conseil communal des enfants, extrascolaire, emploi, gestion du bus communal, fêtes et cérémonies non patriotiques*



## PRÉSIDENTE DU C.P.A.S

**HENROTTE Laurence** (Commune Passion)  
Renuamont, 52 - 6680 SAINTE-ODE  
GSM : 0498/94.01.41

Mail : laurence.henrotte@sainte-ode.be

*Aide sociale, aides à domicile, aides énergétiques, initiative d'accueil, en charge au sein de Collège de l'enseignement, de la petite enfance, du plan de cohésion sociale et de la santé*



## PRÉSIDENTE DU CONSEIL

**DUPLICY Andréa** (Commune Passion)  
Acul, 16  
6680 SAINTE-ODE  
GSM : 0474/31.57.94

Mail : andrea.duplicy@sainte-ode.be



## CONSEILLÈRE COMMUNALE

**DESSÉ Marie** (Commune Passion)  
Le Jardin, 21 A  
6680 SAINTE-ODE  
GSM : 0474/49.73.21

Mail : marie.desse@sainte-ode.be



## CONSEILLER COMMUNAL

**ZABUS Loïc** (Commune Passion)  
Rue Arc-en-Ciel, 64  
6680 SAINTE-ODE (Houmont)  
GSM : 0498/69.54.78

Mail : loic.zabus@sainte-ode.be



## CONSEILLÈRE COMMUNALE

**NICKS-LEBAILLY Elisabeth** (Commune Passion)  
Rue Magerotte, 43  
6680 SAINTE-ODE (Magerotte)  
GSM : 0473/44 51 41

Mail : elisabeth.lebailly@sainte-ode.be



## CONSEILLER COMMUNAL

**MACOIR Johnny** (CAP 2030)  
Rue d'Amberloup 54  
6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)  
GSM : 0495/38.24.05

Mail : johnny.macoir@sainte-ode.be



## CONSEILLER COMMUNAL

**TANGHE Joël** (CAP 2030)  
Rue des Vieilles Ecoles 70  
6680 SAINTE-ODE (Tonny)  
GSM : 0496/61.56.97

Mail : joel.tanghe@sainte-ode.be



## DIRECTION GENERALE

**Charlotte LEDUC**  
061/21.04.42  
charlotte.leduc@commune-sainte-ode.be

## Chers citoyens, nous voici de retour pour la présentation de nos différents services !

Si vous êtes un lecteur assidu de notre chronique, les services **Accueil – Réception, Etat civil, Population – Etrangers, Travaux et Gestion des salles** n'ont plus de secrets pour vous. Mais détrompez-vous, c'est loin d'être fini !

En novembre dernier, nous avons accueilli avec grande joie à l'Administration communale notre nouvelle **Directrice générale, Charlotte Leduc**. Il apparaissait donc évident de la présenter via cet article de notre bulletin communal.

Habitante de notre commune, Charlotte est forte d'une expérience de 8 ans en tant que Directrice générale de la Ville de Saint-Hubert. Il va sans dire que la fonction lui est familière et qu'elle maîtrise les compétences spécifiques liées à celle-ci.

Licenciée en droit et spécialisée en droit public et administratif, sa formation juridique et son expérience de 3 ans au Barreau de Marche-en-Famenne sont également sans aucun doute d'immenses atouts pour notre commune.

Comme vous le lirez plus bas, les compétences juridiques sont primordiales pour occuper ce type de fonction.

Force est de constater que depuis son arrivée, Charlotte met au profit de tous les services communaux son expérience, ses capacités de gestion, son sens de l'organisation et ses qualités humaines. Son pragmatisme met en évidence toutes les ressources qu'elle pourra apporter à notre belle commune sur le long terme.

**Toute l'équipe souhaite encore une fois la bienvenue à Charlotte !**

## MAIS EN FAIT, DE QUOI LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE COMMUNE EST-IL RESPONSABLE ?

Le Directeur général est chargé, conformément aux instructions qui lui sont données soit par le Conseil, soit par le Collège, soit par le Bourgmestre, de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal et au Collège communal.

Sous l'autorité du Collège communal, il dirige et coordonne les services communaux et, sauf exceptions prévues par la loi ou le décret, il est le chef du personnel et du Directeur général adjoint.

## ET QUELLES TÂCHES EXÉCUTE-T-IL CONCRÈTEMENT ?

### CÔTÉ INSTITUTIONNEL :

Le Directeur général est chargé de la préparation des dossiers qui sont soumis au Conseil et au Collège communal. Il rédige ou supervise la rédaction des projets de délibérations.

Il s'occupe de la préparation de l'ordre du jour des séances, séances auxquelles il assiste sans voix délibérative.

Il rédige les procès-verbaux des séances et assure, ou fait assurer, le suivi des décisions.

Il contresigne les décisions et courriers de la Commune.

Le Directeur général est chargé de la mise en place du programme stratégique transversal.

### CÔTÉ FINANCES :

Le Directeur général est membre de droit de la commission budgétaire.

### CÔTÉ JURIDIQUE :

Le Directeur général donne les conseils juridiques et administratifs aux organes communaux. Il rappelle les règles de droit applicables, mentionne les éléments de fait dont il a connaissance et veille à ce que les mentions prescrites par la loi figurent dans les décisions.

### CÔTÉ RH (RESSOURCES HUMAINES) :

Le Directeur général met en œuvre et évalue la politique de gestion des ressources humaines pour l'ensemble du personnel communal.

Il intervient dans le processus de description de fonctions et d'évaluation des agents, et instruit les procédures disciplinaires.

Le Directeur général participe avec voix délibérative au jury d'examen constitué lors du recrutement ou de l'engagement de nouveaux agents.

#### Il assure la rédaction des projets :

- D'organigramme ;
- De cadre organique ;
- De statuts du personnel.

### CÔTÉ ADMINISTRATION :

Il met en place les procédures d'organisation interne à l'administration.

Il est chargé de mettre sur pied et d'assurer le suivi du système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux.

À Sainte-Ode, il ouvre et distribue le courrier entrant et assure un suivi qui s'inscrit dans les délais attendus par les principes de la bonne administration.

Les procès-verbaux du Conseil communal sont disponibles :  
<https://www.sainte-ode.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/>

### PRÉSENTS :

Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente  
Pierre PIRARD, Bourgmestre  
Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON, Catherine POOS-SIMON, Echevins  
Joël TANGHE, Marie DESSE, Elisabeth NICKS-LEBAILLY, Johnny MACOIR, Loïc ZABUS, Conseillers communaux  
Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS  
Martine MEUNIER, Directrice générale f.f.



### Résumé succinct du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28 octobre 2021

#### 1. Recrutement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(le)

DÉCIDE : À l'unanimité

De procéder au recrutement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(le) à temps plein D6 et fixe les conditions de recrutement.

#### 2. Recrutement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(le)

DÉCIDE : À l'unanimité

De procéder au recrutement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(le), 3/5TP, échelle D4 et fixe les conditions de recrutement.

#### 3. Échange de biens immobiliers

DÉCIDE : À l'unanimité

D'approuver le principe d'échanger, sans soulte, les parties des parcelles suivantes :

- Appartenant à la commune de Sainte-Ode : SAINTE-ODE, 3ième division – Tillet, section D Tillet, n°672 d'une contenance de 5 ares 80 centiares
- Appartenant à Madame \*\*\*: cadastrée SAINTE-ODE - 3ième Division
- Tillet - section D, N 67B d'une contenance 4 ares 12 centiares et cadastrée SAINTE-ODE Division Tillet section D N° 131C d'une contenance de 37 centiares.

#### 4. Centimes additionnels au précompte immobilier – année 2022

ARRETE : À l'unanimité

Il est établi pour l'exercice 2022, 2.700 centimes additionnels communaux au précompte immobilier

#### 5. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP) - année 2022

ARRETE : À l'unanimité

Il est établi pour l'exercice 2022, une taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques à charge des habitants du Royaume qui sont imposables dans la commune au 1er janvier de l'année donnant son nom à cet exercice.

#### 6. Taxe sur les éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité - Exercice 2022

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er : Il est établi, pour l'exercice 2022, une taxe communale sur les éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.

#### 7. Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculés sur base du budget 2022

FIXE : À l'unanimité

À 99% le taux estimé pour 2022 de la couverture des coûts en matière de déchets des ménages

#### 8. Règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte – exercice 2022

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er – Principe  
Il est établi au profit de la Commune, pour l'exercice 2022, une taxe annuelle sur la gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages et des déchets y assimilés constitués d'une partie fixe et d'une partie variable

#### 9. Redevance sur la vente de sacs destinés à la collecte spécifique des PMC – Exercices 2022 à 2025

DÉCIDE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi, pour les exercices 2022 à 2025, une redevance communale sur la délivrance de sacs destinés à la collecte spécifique des PMC.

#### 10. Règlement - redevance sur les versages sauvages – Exercices 2022 à 2025

DÉCIDE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi, pour les exercices 2022 à 2025, une redevance sur l'enlèvement, par la commune, des versages sauvages de déchets.

#### 11. Octroi de chèques commerces aux fréquents utilisateurs du parc à conteneurs : Abrogation de la décision

DÉCIDE : par 8 voix pour et 2 voix contre  
D'abroger le règlement relatif à l'octroi de chèques commerces aux fréquents utilisateurs du parc à conteneurs à la date du 1er janvier 2022.

#### 12. TAXE SUR LA DÉLIVRANCE DE CARTES D'IDENTITÉ POUR LES PERSONNES BELGES – EXERCICES 2022-2025

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi, pour les exercices 2022 à 2025, une taxe relative à la délivrance des cartes d'identité électroniques aux personnes belges.

#### 13. Taxe pour la délivrance de documents administratifs - Membres UE et étrangers – Exercices 2022 à 2025

DÉCIDE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi, pour les exercices 2022 à 2025, une taxe sur la délivrance de la carte d'identité électroniques aux étrangers européens et non européens, le certificat d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans et l'attestation d'immatriculation (carte orange demandeurs d'asile).

#### 14. Taxe sur les secondes résidences - Exercice 2022

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi pour l'exercice 2022 une taxe communale sur les secondes résidences.

#### 15. Règlement Redevance pour les repas scolaires – Exercice 2022

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi, pour l'exercice 2022, au profit de la commune une redevance sur la distribution des repas dans les cantines scolaires des différentes écoles communales.

#### 16. Règlement-redevance pour les garderies dans les écoles et lors de journées pédagogiques – Exercices 2022 à 2025

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi, pour les exercices 2022 à 2025, une redevance relative à l'accueil extrascolaire (garderies du matin, du soir, du mercredi après-midi et les journées pédagogiques).

#### 17. Règlement redevance relative à la mise à disposition de la grande salle de l'ancienne école de Lavacherie – Exercices 2022 à 2025.

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi pour les exercices 2022 à 2025, une redevance relative à la mise à disposition de la grande salle de l'ancienne école de Lavacherie.

#### 18. Règlement redevance relative à la mise à disposition de la grande salle Saint Ouen à Tillet. Exercices 2022 à 2025

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi pour les exercices 2022 à 2025, une redevance relative à la mise à disposition de la grande salle Saint Ouen de Tillet.

#### 19. Règlement redevance relative à la mise à disposition des salles de l'accueil extrascolaire à Tonny – Exercices 2022 à 2025

ARRETE : À l'unanimité

Article 1er :  
Il est établi pour les exercices 2022 à 2025, une redevance relative à la mise à disposition des salles de l'accueil extrascolaire à Tonny. (...)

#### 20. Règlement d'ordre intérieur pour la location de la salle Saint Ouen à Tillet, des salles de l'accueil extrascolaire à Tonny et de la grande salle de l'ancienne école de Lavacherie.

ARRETE : À l'unanimité

Le Règlement d'ordre intérieur de la grande salle Saint Ouen à Tillet, des salles de l'accueil extrascolaire à Tonny et de la grande salle de l'ancienne école de Lavacherie.

#### 21. Parc national de Wallonie - appel à candidature – accord de principe - décision

DÉCIDE : À l'unanimité

De marquer son accord de principe :

- Sur le périmètre proposé comme candidat parc national ;
- Pour que les parcelles de la commune de Sainte-Ode incluses dans ce périmètre soient intégrées dans le projet.

#### 22. CLAC – Confédération Luxembourgeoise des Associations de Commerçants - convention

DÉCIDE : À l'unanimité

D'approuver la convention d'adhésion et de déontologie proposée par la CLAC et figurant en annexe.

#### 23. Fourniture de 2 saleuses - Approbation des conditions et du mode de passation

DÉCIDE : À l'unanimité

D'approuver le cahier des charges N° 2021197 et le montant estimé de ce marché, établi par le Service Finances. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 30.000,00 € hors TVA ou 36.300,00 €, 21% TVA comprise. De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

#### 24. CPAS budget 2022 – services ordinaire et extraordinaire

ARRETE : À l'unanimité

La délibération du Conseil de l'action sociale de Sainte-Ode du 11 octobre 2021 relative à l'adoption du budget 2022 – service ordinaire est approuvée comme suit :

	Service ordinaire (€)
Recettes exercices propre	965 943,97
Dépenses exercice propre	998 829,36
Boni / mali exercice propre	-32 885,39
Recettes exercices antérieurs	0,00
Dépenses exercices antérieurs	0,00
Prélèvements en recettes	32 885,39
Prélèvements en dépenses	0,00
Recettes globales	998 829,36
Dépenses globales	998 829,36
Boni / mali global	0,00

Intervention communale : 379 178,94 €

#### 25. Modifications budgétaires n°3 – Exercice 2021

DÉCIDE : À l'unanimité

D'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n°3 de l'exercice 2021

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	5.511.027,95	2.171.437,46
Dépenses totales exercice proprement dit	5.378.164,76	3.807.901,59
Boni / Mali exercice proprement dit	132.863,19	-1.636.464,13
Recettes exercices antérieurs	1.026.268,48	72.515,87
Dépenses exercices antérieurs	104.134,77	110.933,65
Prélèvements en recettes	0,00	1.847.277,24
Prélèvements en dépenses	550.000,00	172.395,33
Recettes globales	6.537.296,43	4.091.230,57
Dépenses globales	6.032.299,53	4.091.230,57
Boni / Mali global	504.996,90	0,00

#### 26. Budget – établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Roumont » – exercice 2022.

DÉCIDE : À l'unanimité

D'émettre un avis favorable sur le budget de l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Roumont », pour l'exercice 2022, voté en séance du 23 août 2021 par le Conseil de Fabrique.

#### 27. Budget – établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Houmont » – exercice 2022

ARRETE : À l'unanimité

Le budget de l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Houmont », pour l'exercice 2022, voté en séance du Conseil de fabrique du 23 septembre 2021 est approuvé.

#### 28. Budget – établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Magerotte » – exercice 2022

ARRETE : À l'unanimité

Le budget de l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Magerotte », pour l'exercice 2022, voté en séance du Conseil de fabrique du 23 septembre 2021 est approuvé.

#### 29. Budget – établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Rechrival » – exercice 2022

ARRETE : À l'unanimité

Le budget de l'exercice 2022, voté en séance du Conseil de fabrique Rechrival du 25 septembre 2021 est réformé comme suit :

- R17 suppl. de la commune pour frais ordinaires du culte : 2 461,88 €
- R20 résultat présumé du compte 2021 : 6 029,03 €

#### 30. Règlement relatif à la prime au développement d'outils de communication à destination des nouveaux indépendants

DÉCIDE : Par 8 voix pour et 2 abstentions

D'arrêter le règlement relatif à la prime au développement d'outils de communication à destination des nouveaux indépendants

#### Point en urgence :

Engagement d'un (e) accueillant (e) pour l'accueil extrascolaire et les plaines de vacances

DÉCIDE : À l'unanimité

De procéder à l'engagement d'un(e) accueillant (e) extrascolaire et responsable de l'encadrement dans le cadre des plaines de vacances, contractuel(le) APE à l'échelle D2, 19H/semaine, à durée indéterminée et de fixer les conditions de recrutement.

#### Point supplémentaire :

Prise en charge des travaux non subsidiés pour l'éclairage LED du terrain de football de Tillet et sur les terrains de tennis de Lavacherie - point ajouté à la demande de la minorité Cap 2030

DÉCIDE : À l'unanimité

De reporter le point à une date ultérieure



## ACTION JOB ÉTUDIANT



**Bastogne – mercredi 9 mars 2022**

Il y a quelques années déjà, Infor Jeunes a décidé de lancer une campagne, appelée « Action Job Étudiant », au cours de laquelle chaque centre propose des animations pratiques sur le sujet.

Sur place, le jeune peut bénéficier de l'aide de personnes compétentes, qui l'aideront à écrire un CV et une lettre de motivation et pourront lui donner tous les conseils utiles pour postuler le mieux possible. Les jeunes

pourront aussi se renseigner sur la législation qui entoure le job étudiant, afin de ne pas risquer de perdre les allocations familiales, par exemple.

### Convaincu(e) ?

Rejoins-nous **le mercredi 9 mars 2022** à l'Hôtel de Ville de Bastogne, **entre 12h30 et 16h00**. Un courrier personnel reprenant toutes les informations utiles sera envoyé aux jeunes âgés entre 15 et 18 ans.

Plus d'infos au 061/21.04.47 – [adl@sainte-ode.be](mailto:adl@sainte-ode.be)

## OBJECTIF MÉTIER 2022



Tu as entre 12 et 25 ans et tu te poses des questions sur ton avenir ?

Vous êtes parent d'un(e) jeune et souhaitez l'aider dans le choix de son orientation professionnelle ?

Choix d'études ou d'un métier pour plus tard ? Ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver !

Rendez-vous le vendredi 18 mars 2022 à la Halle aux Foires de Libramont (de 16h00 à 20h30) pour la sixième édition du salon « Objectif Métier » - Salon de l'orientation et des métiers.

Ce salon a pour vocation de faire la promotion de divers métiers et de communiquer des informations en matière d'orientation et de formation, dans toutes les filières.

### Plusieurs espaces sont à découvrir :

- Information – orientation
- Démonstrations et essais-métiers (17 secteurs d'activité)
- Enseignement supérieur et formation
- Rencontres avec des professionnels
- Partir à l'étranger
- Entrepreneurat.

### Curieux ?

Visitez le site internet [www.objectif-metier.be](http://www.objectif-metier.be)

### Intéressés ?

Venez visiter le salon, le vendredi 18 mars 2022, entre 16h00 et 20h30 - Entrée gratuite

## UNE PRIME COMMUNALE À L'INSTALLATION DE TOUTE NOUVELLE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les communes de Sainte-Ode, Tenneville et Bertogne, sous l'impulsion de leur Agence de Développement Local, viennent d'adopter un règlement communal visant à l'octroi d'une prime communale pour l'installation d'un nouveau commerce sur leur territoire.

L'objectif de ce dispositif est d'encourager l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire desdites communes afin de compléter l'offre existante et d'apporter une aide aux futurs entrepreneurs lors de leur installation.

### Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes physiques qui exercent pour la première fois une activité indépendante à titre principal sur le territoire d'une des 3 communes et y sont domiciliées ;
- Les petites et moyennes entreprises telles que définies par la législation belge en vigueur – qui exercent pour la première fois une activité (siège d'exploitation) sur le territoire communal et qui disposent d'une personnalité juridique.
- Les indépendants à titre principal ou les petites et moyennes entreprises existantes qui se délocalisent sur le territoire communal (siège d'exploitation) pour la première fois.
- Les bénéficiaires doivent être inscrits à la BCE avec un statut actif et une situation juridique normale.

### Montant de la prime

- Le montant de la prime est forfaitaire et fixé comme suit :  
500 € pour tous les bénéficiaires dont l'activité est exercée dans une surface couverte fermée accessible au public (hors terrasse) inférieure à 100m<sup>2</sup>.
- 750 € pour les bénéficiaires dont l'activité est exercée dans une surface couverte fermée accessible au public (hors terrasse) supérieure à 100 m<sup>2</sup>.
- La prime est versée directement au bénéficiaire et ne peut être octroyée qu'une seule fois par bénéficiaire.

### Les dossiers de candidature doivent être adressés à l'Agence de Développement Local :

Rue des Trois Ponts 46 à 6680 Sainte-Ode

061/21.04.47

[adl@sainte-ode.be](mailto:adl@sainte-ode.be)

[www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be](http://www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be)

## MARCHÉ FERMIER DES 3 COMMUNES

Le marché fermier des 3 communes a lieu **chaque premier vendredi du mois à Tenneville** (salle « Le Foyer » - en-dessous de l'église) **de 17h00 à 20h00**.

Une dizaine de producteurs locaux s'y retrouvent afin de proposer leurs produits à la vente. Si les conditions sanitaires le permettent, le bar est ouvert et certains producteurs proposent également de la petite restauration.

**Dates des prochains marchés : 04/03 – 01/04 – 06/05**

## PRIME À LA FRÉQUENTATION DES COMMERCES LOCAUX

Afin de remplacer la prime de fréquentation au parc à conteneurs, le Conseil communal a décidé de collaborer avec l'Agence de Développement Local afin de mettre en place un dispositif de soutien aux commerces locaux tout en préservant l'avantage de 15 euros octroyés aux familles de Sainte-Ode.

La carte de fréquentation du RECYPARC devient donc une carte de fréquentation des commerces locaux. Afin de pouvoir obtenir les 15 euros de chèques commerces offerts, il faudra fréquenter au minimum 6 commerces différents et obtenir 12 cachets sur la carte et ce, n'importe quand entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. Les habitants de notre commune pourront rentrer leur carte au service population de l'administration communale quand ils le désirent dès que leur carte est remplie et au plus tard le 31 janvier 2023. La prime est annuelle, il sera dès lors possible d'obtenir cet avantage de 15 euros chaque année.

La carte de fidélité sera très prochainement distribuée en toutes boîtes. Des cartes « vierges » seront également disponibles auprès des commerçants partenaires, à l'ADL et au bureau population de l'administration communale.

Actuellement, 33 commerces de Sainte-Ode ont accepté de participer à l'action. Des contacts sont également pris avec certains producteurs locaux afin qu'ils participent au projet. Voici la liste actuelle des partenaires de l'action.

### ALIMENTATION

- **Boucherie Ligot** - Boucherie/Charcuterie/Traiteur - Place de l'Eglise 18 6680 Lavacherie - **061/68.80.19** – [www.wallux.com/boucherie-claude-ligot-lavacherie](http://www.wallux.com/boucherie-claude-ligot-lavacherie)
- **Brasserie Demanez** - Bière bio - Rue Magerotte 26 6680 Magerotte - **061/21.95.74** - [www.demanez.be](http://www.demanez.be)
- **La Ferme d'Antan** - Chèvrerie - Rue Magerotte 31 6680 Magerotte - **0493/18.74.30** - <http://lafermedantan.weebly.com/>
- **Michaël Pâtissier** - Boulangerie pâtisserie - Rue de Bastogne 23 6680 Lavacherie - **061/68.82.02** – [www.michaelpatissier.be](http://www.michaelpatissier.be)
- **Proxy Delhaize Lavacherie** - Superette - Rue d'Amberloup 18 6680 Lavacherie - **061/68.90.08** – [www.wallux.com/proxy-delhaize-lavacherie-sainte-ode](http://www.wallux.com/proxy-delhaize-lavacherie-sainte-ode)
- **GACoeur de l'Ourthe** – Groupement d'achats communs – **0474/43.43.05** – [www.gacoeurdelourthe.be](http://www.gacoeurdelourthe.be)
- **S.I Sainte-Ode** – Odacieuse/Cuvée de la Jonquille/Pétillant ardennais – **061/32.88.01** – [www.sainte-ode-tourisme.be](http://www.sainte-ode-tourisme.be)

### DÉCO-FLEURS-AMEUBLEMENT

- **A Fleurs des Rêves** - Fleuriste - Rue du Pont de Fosset (Fosset) 38 6680 Fosset - **061/53.41.78** – [www.afleurdesreves.be](http://www.afleurdesreves.be)
- **Atelier du Hadja** - Décoration et ameublement - Rue du Hadja 8 6680 Herbaimont - **0473/45.95.76** – [www.atelierduhadja.be](http://www.atelierduhadja.be)
- **La Grange Concept Store** - Fleuriste/Décoration/Vêtements - Le Grand Rotheux 4 6680 Tillet - **061/21.65.31** – [www.lagrangconceptstore.be](http://www.lagrangconceptstore.be)

### PHARMACIE

- **Ambephar** - Pharmacie - Rue de la Vallée de l'Ourthe 79 6680 Amberloup - **061/68.84.17**

### BIEN-ÊTRE

- **Amélie Coiffure et ongles à domicile** - **0497/67.85.83**  
Bulle de Bien être - Institut de beauté - Rue de Hiémont 24 6680 Lavacherie - **0497/31.96.21** – [www.institutbulledebienetre.be](http://www.institutbulledebienetre.be)
- **Institut de beauté Zen'O** - Institut de beauté - Rue d'Amberloup 16 (Lavacherie) 6880 Sainte-Ode - **0479/33.75.45** - [www.lavacherie.info/zeno](http://www.lavacherie.info/zeno)
- **Institut Le Vachement Belle** - Institut de beauté - Rue de Sainte-Ode 18 6680 Lavacherie - **0472/71.46.40**
- **Salon de coiffure André Joris** - Hommes, dames et enfants - Rue d'Orreux 22 6680 Oreux - **061/68.81.37**
- **Salon de coiffure Edelweiss** - Coiffure - Rue d'Amberloup 16 6680 Lavacherie - **061/68.88.61** - [www.lavacherie.info/edelweiss](http://www.lavacherie.info/edelweiss)

### HORECA

- **Auberge de Lavacherie** - Hôtel/Restaurant - Place de l'Eglise 4 6680 Lavacherie - **061/68.93.50** - [www.aubergedelavacherie.be](http://www.aubergedelavacherie.be)
- **Camping de Tonny** - Camping/Taverne/Petite restauration - Rue des Rainettes 1 à 6680 Tonny - **061/68.82.85** - [www.campingtonny.be](http://www.campingtonny.be)
- **Chez Madeleine (ouverture imminente)** – Estaminet/Taverne – Rue Magerotte 26 6680 Magerotte - **061/21.95.74**
- **Domaine de Wachirock** - Camping/Taverne/Restaurant/Pêcherie - Wachirock 1 6680 Sainte-Ode - **061/68.81.31** – [www.wachirock.be](http://www.wachirock.be)
- **Le Borsa** - Taverne/Bowling/Petite restauration - Place de l'Eglise 3 6680 Lavacherie - **061/68.93.50** – [www.leborsa.be](http://www.leborsa.be)
- **N&B Fritestop** - Friterie - Rue de la Vallée de l'Ourthe 28 6680 Amberloup
- **Pêcherie des Trois Ponts** - Pêcherie/Taverne/Restaurant - Rue des Trois Ponts 44 6680 Amberloup - **061/68.81.57** - [www.pecherietroisponts.be](http://www.pecherietroisponts.be)

### DIVERS

- **Ardenne Editions** - Cartes postales et posters photographiques - Rue des Vieilles Ecoles 40 6680 Tonny - **0478/59.60.05** - [www.ardenne-editions.be](http://www.ardenne-editions.be)
- **BigMat JPBMAT** - Matériaux de construction - Rue de la Vallée de l'Ourthe 140 6680 Amberloup - **061/68.88.44** – [www.bigmat-jpb.be](http://www.bigmat-jpb.be)
- **La Maison du Cadeau** - Librairie/Livres/Cadeaux - Rue de Sainte-Ode 6 6680 Lavacherie - **061/68.81.40**
- **Les Editions Memory** - Maison d'édition - Rue des Tilleuls 6 6680 Tillet - **0494 50 32 67** - [www.editionsmemory.be](http://www.editionsmemory.be)
- **Studio Fleur de Vue** - Michel Englebin - Photographe, conception web - Rue des Vieilles Ecoles 40 6680 Tonny - **0478/59.60.05** - [www.fleurdevue.eu](http://www.fleurdevue.eu)
- **Oh My Dog !** - Salon de toilettage canin - Rue de Tahoufroy 3 6680 Herbaimont - **0498/16.10.33**
- **Sportitex** – Textiles sportifs et personnalisés – Rue de la Falize 18 6680 Tillet – **061/51.39.51** – [www.sportitex.com](http://www.sportitex.com)
- **Promopub Belgique** – Lettrages/Graphisme/Publicité/Faire-part – Rue de la Falize 18 6680 Tillet – **0496/55.89.34** – [www.promopub.be](http://www.promopub.be)
- **ADL/Association des commerçants** – Vente de chèques commerces – Rue des Trois Ponts 46 6680 Sainte-Ode – **061/21.04.47** – [www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be](http://www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be)

## ADL - PRODUITS LOCAUX

### CHANGEZ VOS HABITUDES ET CONSOMMEZ DES PRODUITS LOCAUX !

Vous êtes de plus en plus nombreux à modifier vos habitudes de consommation et à privilégier les circuits-courts, les aliments de saison et les « produits bien de chez nous ». Que ce soit lors des marchés du terroir, des marchés fermiers ou lors d'événements ponctuels, les achats de produits locaux connaissent un succès croissant.

Il est cependant possible, à Sainte-Ode, de consommer local toute l'année et de concrétiser définitivement vos envies de changements bénéfiques pour toute votre famille.

Grâce au Groupement d'Achat en Commun « GACoeur de l'Ourthe », vous pouvez consommer toute l'année des produits frais, de saison, et cultivés ou préparés avec tout le savoir-faire de nos producteurs locaux.

Retrouvez toutes les infos relatives au GAC de l'Ourthe sur le site [www.info.gacoedelourthe.be](http://www.info.gacoedelourthe.be) ou en contactant l'ADL au 061/21.04.47

#### PROCHAINES DISTRIBUTIONS :

- samedi 12 mars à 9h30
- mardi 22 mars à 20h00
- samedi 9 avril à 9h30
- mardi 19 avril à 20h00

*N'hésitez plus et rejoignez-nous sans attendre !*

### PERMANENCES DE L'ADL

À partir du samedi 5 mars 2022, l'ADL assurera une permanence à l'administration communale de Sainte-Ode (de 9h00 à 12h00).

Cette permanence trimestrielle a pour objectif d'étendre les disponibilités du service afin de répondre aux attentes des partenaires de l'ADL. Vous souhaitez créer votre activité et devenir indépendant ? Vous voulez obtenir des renseignements sur la prime à l'installation, sur l'association des commerçants, les chèques commerces, etc. ? Vous êtes citoyen et vous souhaitez intégrer le Groupement d'Achat en Commun (GAC) ou vous souhaitez obtenir des renseignements sur les marchés fermiers, le marché du terroir ou simplement sur les activités et missions de l'ADL ? Cette permanence est faite pour vous ! Ponctuellement, des partenaires de l'ADL (Chambre de commerce, couveuse d'entreprise, guichet d'entreprise, etc.) seront présents afin de répondre à des questions plus techniques.

**DATES DES PERMANENCES 2022 : 5 MARS / 4 JUIN / 3 SEPTEMBRE / 3 DÉCEMBRE**



**Agence de Développement Local**  
Tenneville - Sainte-Ode - Bertogne  
**Permanences trimestrielles du samedi matin**  
Permanences 2022  
5 mars  
4 juin  
3 septembre  
3 décembre  
Des 0h à 12h  
Administration communale de Sainte-Ode  
Contact  
061/21.04.47  
ad@sainte-ode.be  
**ADL**  
www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be



#### Un GAC ? Qu'est-ce que c'est ?

Un « GAC » (Groupe d'Achat en Commun) est un groupe de personnes qui se mettent ensemble pour acheter leurs produits directement aux producteurs. En diminuant les intermédiaires, la consommation se fait plus respectueuse de l'environnement, est plus intéressante financièrement et plus solidaire car elle assure un meilleur revenu à l'agriculteur.

Pour commander, rien de plus simple ! Vous commandez les produits que vous souhaitez directement en ligne sur le site [www.magasin.gacoedelourthe.be](http://www.magasin.gacoedelourthe.be) et vous récupérez votre commande à un moment précis à la salle de Roumont. Vous avez la possibilité de commander deux fois par mois et de récupérer vos commandes une fois le mardi soir et une autre fois le samedi matin.

Ce groupe, composé de citoyens soucieux d'une alimentation saine et de qualité, est ouvert à tous.

#### Les avantages de participer à un GAC

- 1. La qualité :** les produits acheminés sont issus d'une agriculture raisonnée, non intensive, la plus naturelle possible, respectueuse à la fois de l'environnement, des hommes, des animaux et de la terre. Ils ne devront pas obligatoirement être labellisés bio mais devront tendre vers ce mode d'agriculture.
- 2. La proximité et le circuit court :** afin de minimiser les transports et de soutenir l'économie locale, le groupe donne la priorité aux producteurs issus de Tenneville/Sainte-Ode/Bertogne. Cependant, afin d'avoir une variété dans les produits, le groupe a élargi sa recherche de producteurs aux communes limitrophes. Des produits saisonniers, occasionnels et/ou non locaux (huile d'olive, agrumes, riz, etc.) complètent la gamme des produits disponibles. La seule condition à respecter est qu'il y ait le moins d'intermédiaires possibles.
- 3. La solidarité envers les producteurs :** via le GAC, le groupe souhaite soutenir les producteurs locaux, en particulier les petites structures, stimuler et intensifier les circuits courts, permettre une rémunération correcte du travail par un juste prix des produits tant pour le producteur que le consommateur.
- 4. La convivialité :** le GAC doit permettre la création de lien social. Il sera ouvert à tous les consommateurs qui se rallient à ses valeurs. Il sera un lieu de partage et d'échange (partage de bonnes pratiques, échange et/ou don de productions privées, etc.). Un « banquet » des producteurs locaux est organisé chaque année et permet de renforcer les échanges entre gacoers et producteurs.

**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL**  
061/21.04.47  
ad@sainte-ode.be  
www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be



SUR UN ACTEUR DE LA VIE COMMUNALE

#### FORMATREK

*Votre meilleure assurance, la pratique de vos connaissances*

#### Comment gérer un problème de santé au milieu des bois ? Comment s'adapter si son smartphone ou son GPS fait défaut ?

Une situation d'urgence peut arriver à tout moment : lors d'une balade, une sortie en vélo ou en travaillant dans le bois par exemple. En milieu rural et forestier, la situation peut très rapidement se compliquer. La priorité des premiers soins change-t-elle ? Comment puis-je être localisé(e) efficacement ?

Les formations en premiers soins classiques abordent très peu ces situations d'accident lors desquelles vous devez compter sur votre capacité d'adaptation et maîtriser l'art du compromis. Une équipe de formateurs professionnels (pompier, militaire, policier, médecin) est coordonnée à Lavacherie par Pierre-Christophe Stavaux. Cette équipe passionnée donne des formations de premiers soins spécifiques à ces situations. Si vous souhaitez pratiquer les gestes de premiers secours de base ou vous initier au secourisme en lien avec vos activités extérieures, inscrivez-vous sur [www.formatrek.be](http://www.formatrek.be).

#### Vous pensez au secourisme dans le cadre de votre travail ?

En effet, la loi prévoit que tout employeur prenne des mesures nécessaires pour pouvoir assurer les premiers secours aux travailleurs ou toutes autres personnes victimes d'un accident ou d'un malaise sur le lieu de travail (code du bien-être au travail art. 1.5-2). Formatrek est officiellement reconnu par le Service Public Fédéral Emploi comme organisme dispensant des formations et des recyclages aux secouristes en milieu professionnel. L'équipe se fera un plaisir d'adapter la formation à vos conditions de travail et aux risques que vous auriez identifiés. Formatrek, « de la connaissance à la pratique ».

#### FORMATREK

Pierre-Christophe STAVAUX  
Rue de Bastogne 82, 6680 Lavacherie (Sainte-Ode)  
0494/64.94.39  
contact@formatrek.be



## FORMATREK®

Participez à la formation proposée aux habitants de la commune de Sainte-Ode :

**samedi 12 mars**  
Ancienne Ecole de Lavacherie  
de 9h00 à 12h00 ou de 13h00 à 16h00  
Prix 25€, paiement vaut inscription.

Au programme, initiation aux règles essentielles d'intervention et aux gestes de premiers secours de base. Formation théorique et pratique. **PLACES LIMITÉES.**

Inscription via [contact@formatrek.be](mailto:contact@formatrek.be) ou via le formulaire en ligne sur [www.formatrek.be](http://www.formatrek.be) ou par téléphone 0494/64.94.39.





**Merci !**

La commune de Sainte-Ode tient à remercier la famille Henry de Tillet qui a offert la sapin de Noël placé devant l'administration communale durant les fêtes de fin d'année.

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Programme de réduction des pesticides 2023-2027**

Les autorités fédérales et régionales vous invitent à participer à l'enquête publique sur le Programme 2023-2027 de Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN).

Ce programme vise à réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'environnement et la santé publique, au travers d'actions variées (formation, sensibilisation, réglementation, accompagnement, études, etc.), s'adressant aussi bien aux professionnels (agriculture, secteurs verts, public et privé) qu'aux particuliers.

**Votre avis nous intéresse !**

Avant l'adoption du Programme 2023-2027, vous êtes invités à participer activement, via la plateforme de consultation en ligne [napan.monopinion.belgium.be](http://napan.monopinion.belgium.be), à l'enquête publique coordonnée sur les ébauches d'actions.

Cette plateforme reprend les actions nationales, fédérales et régionales. Il est possible de filtrer par niveau de pouvoir.

Les documents sont aussi consultables à la commune qui est également habilitée à recevoir vos observations. Prenez directement contact avec elle afin de connaître les procédures de consultation mises en place.

Vos observations écrites peuvent également être envoyées, pour le **20 mars 2022** au plus tard, à l'adresse suivante : [napan@health.fgov.be](mailto:napan@health.fgov.be) ou par la poste au Dr Ir Vincent Van Bol, SPF Santé Publique, Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants, Avenue Galilée, 5/2, 1210 Bruxelles.

Le projet de Programme wallon de réduction des pesticides 2023-2027 (PWRP 3) et le Rapport d'Incidences Environnementales qui le concerne sont consultables sur le site [www.pwrp.be/enquetepublique](http://www.pwrp.be/enquetepublique).

**Enquête publique du 17 janvier 2022 au 20 mars 2022.**



**ABRIS RANDONNEURS**

Dans le cadre d'un projet AGRETA (Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité), le PNDO (Parc naturel des deux Ourthes) a placé sur le territoire de la commune de Sainte-Ode 3 abris VTT/Randonneurs. Ils se trouvent à Tillet, Aviscourt et Amberloup. N'hésitez pas à les utiliser lors de vos balades sur notre commune. Merci au Parc naturel des deux Ourthes et spécialement à Pierre-Emmanuel Gillard pour ce joli projet.



**CURIA ARDUENNAE**

L'histoire de Lavacherie est longtemps demeurée tributaire de celle d'Amberloup ; localité située à trois kilomètres au sud-est. Amberloup, dont l'origine est certainement celtique, fut le siège sous le Bas-Empire de la Curia Arduennae, comme l'atteste l'inscription encastrée au-dessus du portail de l'église : **CVRIA ARDVENN...**, mutilée de ses deux dernières lettres. La paroisse primitive qui s'étendait très loin a recouvert un vaste territoire truffé de vestiges gallo-romains. Amberloup, relais important sur la chaussée romaine Bavay-Trèves, a été pendant des siècles le centre du fisc royal, tant mérovingien que carolingien, de même que de la régie forestière régionale ; l'existence d'une haute cour de justice y est confirmée par un document de 1522.

Pour en revenir à Lavacherie, une chapelle dédiée à saint Aubin et à saint Antoine de Padoue fut édiflée au centre du village. Il faudra attendre 1808 pour que la paroisse soit détachée d'Amberloup.

À trois kilomètres de Lavacherie, au bord de la rivière pailletée de ruisselantes cascates, un seigneur brabançon, Jean Piret, installa en 1571, sous le vocable et la protection de Sainte Ode, patronne du lieu, une fonderie. Cette imposante industrie métallurgique, dont la petite histoire serait à reconstituer d'après des documents conservés, devait tomber en désuétude à la fin du XVIIIe siècle, comme du reste, la plupart des forges et fourneaux luxembourgeois alimentés au charbon de bois. Il importe de se souvenir que, dans la région, le travail du fer a éveillé les échos durant près de deux cent cinquante ans, faisant la prospérité d'une longue lignée de maîtres de forges et occupant une main-d'œuvre de qualité.

*Tiré de « Au pays des grands arbres » de Fernand Desonay et Willy Lassance. Recopié et complété par Alain DEVIGNE.*



**LA CROIX D'ERMELINE GREGOIRE**

Le dimanche 22 mai 1904, la messe dominicale venant de se terminer, Ermeline, Elvire et Mathilde GREGOIRE, trois des filles du fermier de la ferme du Menil, décidèrent qu'après le repas, elles rendraient visite à leur sœur Lucienne, mariée à Ernest GILLET, le maréchal-ferrant de Sprimont (actuellement la maison THIERY-GILLET, sise au n° 3).

Le repas terminé, les trois sœurs quittèrent « Le Menil » pour gagner la demeure de leur sœur et beau-frère. En cours de route, Ermeline s'écria : « j'ai oublié quelque chose à la maison, j'y retourne, continuez sans moi, je vous rejoindrai plus tard ».

Un domestique de la ferme d'Orreux, qui, indiscrètement, avait écouté la conversation des sœurs GREGOIRE après l'office religieux devant l'église d'Amberloup, les avait suivies à distance, et lorsque Ermeline se fut retrouvée seule, ayant quitté ses deux sœurs, ce dernier la viola, puis l'assassina.

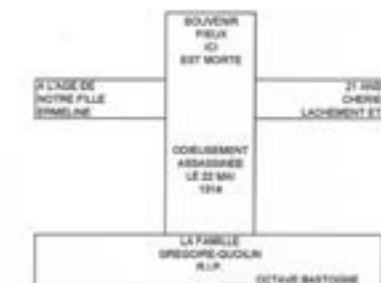
À l'instar de Roger CHAMPENOIS, il se cacha dans la cime d'un des arbres du « bois Lefèvre » et échappa ainsi aux recherches entreprises par les forces de l'ordre alertées par ses sœurs, folles d'inquiétude de ne pas la voir arriver à Sprimont, qui finirent par découvrir le corps sans vie de la malheureuse.

Une croix en marbre fut érigée par la famille à l'endroit du crime, soit le long du chemin qui traverse le « bois Lefèvre » et qui conduit de Wachirock au Menil.

Profondément marquée par la disparition brutale d'Ermeline, la famille GREGOIRE émigra vers MORHET, le 3 mai 1908.

Au cours de l'année 1966, des mains iconoclastes ont brisé la croix commémorative en 4 endroits, arrachant même le crucifix. Un morceau de marbre gît toujours au pied de celle-ci.

Elle fut réparée et penche encore tristement. Il est à remarquer que la parcelle sise derrière ladite croix a été déboisée et transformée en prairie.



## ASSISTANTS COMPOSTAGES

Rejoignez le réseau des assistants compostage - Formation gratuite de mars à octobre 2022 Réduire les déchets de cuisine en fabriquant son compost et réduire les déchets de jardin en les utilisant comme paillage présente de nombreux avantages économiques et écologiques. Pour inciter tout un chacun à réduire sa production de déchets, notre commune et IDELUX Environnement souhaitent mobiliser les citoyens prêts à découvrir, approfondir et partager leurs connaissances. Intéressé ? Participez à une formation gratuite, de mars à octobre 2022, et rejoignez le réseau des assistants compostage.



### À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation est ouverte à tous, que vous soyez un spécialiste du jardinage ou que vous débutiez dans le domaine. L'objectif est de former un réseau de personnes de référence qui pourront à leur tour venir en aide à des voisins ou amis et participer à des actions de sensibilisation en collaboration avec les conseillers en environnement d'IDELUX Environnement.

### Une formation gratuite de 6 modules

La formation, offerte, se compose de 6 modules pratiques ou théoriques qui auront lieu de mars à octobre 2022. Les dates, horaires et lieux précis seront définis en concertation entre tous les participants. Concrètement, les personnes intéressées devront s'engager à participer à :

- 3 séances théoriques de 2 heures ;
- 1 visite guidée d'un site de traitement des déchets organiques ou déchets verts (une demi-journée) ;
- 1 visite guidée d'un compost chez un particulier ou dans une collectivité (une demi-journée) ;
- 1 rencontre entre tous les assistants formés en 2022 (une demi-journée de clôture).

Les assistants compostage seront également invités à participer à une action de sensibilisation aux côtés des conseillers en environnement d'IDELUX.

### Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font via un formulaire en ligne sur [www.idelux.be](http://www.idelux.be) > Déchets > Réduire mes déchets > Rejoignez le réseau des assistants compostage.

Notez que la clôture des inscriptions aura lieu mi-février 2022.

### Plus d'infos ?

- sur [www.idelux.be/fr/devenez-assistant-compostage.html?IDC=2586&IDD=54965](http://www.idelux.be/fr/devenez-assistant-compostage.html?IDC=2586&IDD=54965)
- par mail à [reseau.conseillers.environnement@idelux.be](mailto:reseau.conseillers.environnement@idelux.be)
- par téléphone au 063/23.19.87 (tapez 4), du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.



## PASSAGE DE LA CAMÉRA THERMIQUE



Le passage de la caméra thermique ayant rencontré un certain succès l'hiver dernier (avec une bonne dizaine de logements analysés pour la commune de Sainte-Ode), l'expérience sera renouvelée en mars 2022 (du 07/03 au 11/03).

Pour rappel, une caméra thermique permet de voir les rayonnements infrarouges (ondes de chaleur) émis. De manière générale, on peut donc supposer que si l'on constate via la caméra thermique qu'une paroi extérieure est chaude, cette dernière est mal ou pas isolée car la chaleur s'échappe de l'habitation. Et inversement si l'on se trouve à l'intérieur.

C'est donc un outil important pour se rendre compte du degré d'amélioration de l'isolation du logement.

Si vous êtes intéressé, veuillez m'envoyer par email vos nom, prénom, adresse du lieu à analyser ainsi que vos disponibilités durant la semaine **entre 8h00 et 12h00** (voire une date en particulier). Je m'efforcerai au mieux d'organiser les passages en fonction de vos disponibilités et vous fournirai les instructions par retour de mail. Si vous êtes locataire du bien que vous voulez analyser, veuillez à vous procurer une autorisation écrite et signée du propriétaire.

Les inscriptions se clôturent le 4 mars. Le passage de la caméra thermique est gratuit. Le nombre de places est limité à 10 et les inscriptions sont prises dans l'ordre. Selon le planning, il sera peut-être possible d'ajouter des plages horaires. Si ce n'est pas le cas, les derniers inscrits seront prioritaires pour l'année prochaine.

### ECOPASSEUR

Thibault DELCORDE  
061/21.04.40  
[Ecopasseur.btso@outlook.com](mailto:Ecopasseur.btso@outlook.com)

### GUICHET ENERGIE WALLONIE (LIBRAMONT)

061/62.01.60  
[guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be](mailto:guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be)  
Grand'Rue 1, 6800 Libramont

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vous l'aurez certainement remarqué : un dispositif ralentisseur a été mis en place à Amberloup sur la N826.

Mis en place pour sécuriser la traversée du village, ce dispositif, concerté avec la Région wallonne (propriétaire de la voirie), est provisoire.

Son évaluation sera réalisée dans les prochains mois avant d'envisager le placement d'un dispositif ralentisseur définitif.

**Pour la sécurité de tous, la vitesse à cet endroit est limitée à 50km/h.**



## A'SSURE TA ROUTE

L'asbl « Partageons Nos Routes », qui mène des actions de prévention routière sur le territoire de la province de Luxembourg depuis 2006, a mis au point un quiz sécurité routière avec ses partenaires « La Locomobile » et Ethias.

Pour un assuré comme pour un assureur, le meilleur sinistre est très certainement celui qui ne se produit pas. En accord avec l'adage « prévenir vaut mieux que guérir », Ethias mène une politique de prévention proactive et dynamique à travers l'ensemble de ses produits et services, au bénéfice de toutes les parties et en privilégiant l'utilité publique. Ethias engage des actions multiples en prévention : 2000 kits Covid (distributeur de gel désinfectant et matériel signalétique) offerts aux milieux sportifs et culturels, conseils, outils, applications mais également un accompagnement personnalisé par des experts en prévention dans différents domaines allant de la protection des personnes (bien-être au travail, accidents du travail, accidents scolaires) à la protection des biens et des services (auto, vol, incendie, inondations...) ainsi qu'à la protection des informations (cyber risque). Selon la philosophie d'Ethias, l'innovation sociétale doit anticiper les besoins des assurés ou répondre de manière concrète à des préoccupations existantes. Ethias est donc particulièrement heureuse de soutenir « A'ssure ta route ! ».

Notre société coopérative, La Locomobile, est créatrice de valeur sociétale. Via l'activation de différentes mesures régionales et la création d'un partenariat riche et varié, nous parvenons à créer de l'emploi de proximité en lien avec des services à la population, le taxi social. Nous développons nos activités dans le cadre de l'économie sociale, modèle vertueux en ces périodes où l'homme et l'attention aux autres doivent être remis en avant. La crise nous a permis de nous rendre compte de manière encore plus accrue qu'une partie de la population a un réel besoin de services comme les nôtres pour garder un attachement avec la société.

La sécurité routière, de par notre fonction, a toujours été un élément central parmi nos objectifs et nous sommes très contents et fiers de participer à l'élaboration de ce quiz « A'ssure ta route ! ».

## LES CYCLISTES WALLONS SONT-ILS BIEN VISIBLES ?

L'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière a mené la première mesure régionale du port de casque et d'équipements fluorescents pour les cyclistes wallons.

### Il en ressort notamment que :

- 14% des cyclistes observés en journée portaient au moins un élément fluorescent.
- Les usagers de vélos électriques sont beaucoup plus nombreux à porter au moins un élément fluorescent avec 21% contre 13% pour les cyclistes classiques.
- L'accessoire le plus souvent porté était le gilet fluo suivi par un casque fluo ou un autre accessoire (ex : bracelet, hausse de sac à dos, etc.).

Pour en savoir plus sur l'équipement des cyclistes wallons consultez notre rapport « Les cyclistes wallons sont-ils bien équipés ? » via le lien [https://www.awsr.be/wp-content/uploads/2020/12/awsr\\_2019\\_equipementcyclistesrw.pdf](https://www.awsr.be/wp-content/uploads/2020/12/awsr_2019_equipementcyclistesrw.pdf)





## REPAIR CAFÉ SAINTE-ODE

### Devenez bénévole

Pour la création d'un Repair Café sur la commune de Sainte-Ode, nous sommes à la recherche de bénévoles: passionné(e)s, bricoleur(se)s, réparateur(trice)s occasionnel(le)s, organisateur(trice)s, couturier(ière)s, pâtissier(ière)s, etc.



Faites des heureux et rejoignez-nous, afin de mettre ce beau projet de partages et d'échanges en place sur notre territoire communal ! Qu'est-ce qu'un Repair Café ? Il s'agit d'une initiative proposée par des bénévoles afin de lutter contre le gaspillage en réparant vos objets cassés, abîmés, ou en panne en compagnie de bénévoles expérimentés.

## SOUTIEN SCOLAIRE

Vous avez quelques heures libres ? Vous avez envie de faire des rencontres et de mettre à profit votre expérience et vos compétences ?

L'administration communale de Sainte-Ode est à la recherche de BENEVOLES dans le cadre du projet « Soutien Scolaire ».

Contactez-nous au plus vite et nous pourrions convenir d'un rendez-vous afin de discuter ensemble de vos idées et de vos disponibilités.

## TROUPE DE THÉÂTRE

« Une pièce de théâtre doit être le lieu où le monde visible et invisible se touchent et se heurtent » A.Adamou.

Le PCS a comme objectif de monter une troupe de théâtre amateur sur le territoire communal. Jouer, c'est laisser aller son imagination, ses émotions, avec d'autres, dans le plaisir.



### INFORMATIONS ET CONTACTS POUR CES DIFFÉRENTS PROJETS

Service de Cohésion Sociale  
Isabelle SALENBIEN  
0479/93.42.15  
pcs@commune-sainte-ode.be

## PLAINES HIVER 2021

Fin décembre 2021, l'administration communale de Sainte-Ode a organisé avec succès sa 2ème édition des plaines de vacances d'hiver agréées par L'ONE. 10 enfants de 2 ans ½ à 12 ans ont été accueillis durant une semaine par une équipe qualifiée et dynamique composée d'une coordinatrice ATL, d'une coordinatrice de plaines, de 2 animatrices et d'une accueillante qualifiée.

Les enfants ont pu profiter, malgré le contexte actuel, d'une petite bulle d'oxygène et retrouver quelques petits amis en toute sécurité à Tonny (bâtiment de l'extrascolaire). Les animations, les jeux, les activités créatives et les locaux agréablement décorés leur auront permis de partager la féerie et la magie des fêtes de fin d'année.

Les journées se déroulaient de 9h00 à 16h00 et une garderie était proposée à partir de 7h30 et de 16h00 à 17h30.

Catherine Poos (échevine de l'extrascolaire), Laure Poncelet (coordinatrice ATL), Isabelle Salenbien (coordinatrice de plaines) et l'administration communale remercient toute l'équipe, pour l'excellent travail fourni (Sarah Nicolay, Alyssa Thiry, Valérie Thiery et Karine Massart). Nous remercions également les parents pour leur confiance et le personnel communal pour son soutien.

Toute l'équipe des plaines vous présente ses meilleurs vœux en cette nouvelle année !



## FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU CENTRE CROIX-ROUGE DE SAINTE-ODE : MEILLEURS VOEUX !

Ce mercredi 22 Décembre et pour la deuxième année consécutive se déroulait notre traditionnelle distribution de cadeaux de Noël pour les enfants hébergés dans notre centre.

Cette distribution n'aurait pu avoir lieu sans nos deux fidèles partenaires depuis maintenant deux ans : Georgy notre bénévole Père-Noël et l'ASBL Opération Papa Noël qui agit comme intermédiaire entre les lutins donateurs et notre structure d'accueil.

Ce sont plus de 50 enfants de 1 à 12 ans qui ont ainsi pu profiter de la magie de Noël grâce aux nombreux petits lutins du père Noël. Les enfants les remercient chaleureusement !

De la part de toute l'équipe du centre Croix-Rouge de Sainte-Ode, nous vous souhaitons une bonne année 2022.

### L'opération Papa Noël qu'est-ce que c'est ?

Cette ASBL dont le slogan est « Le Père Noël n'a plus toute sa tête... Il passe plusieurs fois pour certains enfants et en oublie d'autres, démunis. AIDONS-LE! » sert de plateforme de centralisation de demandes de cadeaux pour les enfants démunis.

L'adulte volontaire appelé "lutin" se manifeste via un formulaire d'inscription en ligne et s'engage à faire parvenir à son filleul une surprise choisie selon ses goûts. Le budget habituel consacré à chaque enfant tourne autour de 15€ mais est laissé à l'appréciation de chacun. 10 223 enfants en Belgique et en situation de précarité ont ainsi pu recevoir un cadeau lors de Noël 2020.

### Envie de devenir lutin l'année prochaine et pourquoi pas de parrainer un enfant de notre centre qui habite dans votre région ?

Toutes les infos sont sur <https://operation-papa-noel.be/fr/>



## APPEL AUX DONNS

### Appel aux dons pour notre atelier vélo

Nous préparons activement l'été et la réouverture de notre atelier vélo à destination de nos résidents. Au programme : cours théoriques et pratiques sur l'utilisation d'un vélo sur la voie publique et prêt de vélos. Vous avez des vélos à la maison que vous n'utilisez plus et qui sont encore en bon état ? N'hésitez pas à en faire don au centre, ils raviront petits et grands !



## NOCES D'OR - ERRATUM

Lors de notre précédente édition de la revue communale, un extrait du texte relatif à la cérémonie des nocés d'or n'a pas été publié par l'agence graphique en charge de la réalisation de notre bulletin communal.



Le 14 octobre 1961 à Rechrival, l'abbé Fogen consacre l'union de Théophile Octave et de Cécile Longueville qui se sont rencontrés au Bal de Village chez Cornélis deux ans plus tôt.

Théophile est issu d'une fratrie de 8 enfants et est originaire de Rechimont. Il a exercé le métier d'agriculteur qu'il a débuté à l'âge de 14 ans. C'est l'année de son mariage qu'il reprendra la ferme familiale exploitée jusqu'alors par ses parents Firmin et Anna Pirlot. Cette ferme était connue pour être le théâtre de l'organisation des classes vertes pour les écoles de Saint-Hubert.

Cécile Longueville née à Bruges, fille de Prosper et de Magdalena De Geeter qui sont les heureux parents de 6 enfants. Elle a travaillé dans la ferme familiale avec son mari. Elle a également ouvert et tenu durant 27 ans, la première ferme gourmande de la province du Luxembourg où on pouvait déguster les productions de la ferme familiale.

Leur union leur a donné deux filles, Marylène et Bénédicte et ils sont aujourd'hui les grands parents de cinq petits-enfants. Le jour de leur lune de miel, ils sont allés à l'hôtel et le maître d'hôtel leur a demandé leur carte d'identité afin de vérifier s'ils étaient bien mariés.

Nous profitons de cette occasion pour saluer le travail accompli durant de très nombreuses années par Cécile et Théophile pour le développement du tourisme à Sainte-Ode.

Qu'il s'agisse des chambres d'hôtes, des gîtes ou du restaurant « L'Enclos des Frènes », l'offre touristique proposée était précieuse pour notre commune.

Nous leur souhaitons une retraite paisible !

## COMMUNIQUÉ DU COLLÈGE COMMUNAL

Afin de clarifier la situation concernant le projet de réhabilitation du Celly, voici la position du Collège communal de Sainte-Ode.

Ce magnifique site du Celly mérite un projet à la hauteur de son histoire tout en respectant les spécificités de notre commune.

Nous sommes dès lors défavorables à l'installation de constructions dans le versant de la butte du Celly tout comme nous ne sommes pas favorables à une modification du plan de secteur.

Le Collège souhaite une revalorisation du site tout en maintenant l'accès à tous les superbes chemins repris à l'atlas ou non.

Nous pensons également que ce site a toujours fait partie de la vie de nombreux citoyens et que son développement devra se faire en tenant compte de cet aspect.

## LES "LEGEND BOUCLES" DE BASTOGNE... À SAINTE-ODE



Après une année d'absence pour les raisons que l'on sait - ce qui a par ailleurs donné naissance à la Balade des Legend Boucles Bastogne réservée au grand public -, les Legend Boucles @ Bastogne 2022 marquent le retour des bolides du temps d'avant sur les superbes spéciales de la province de Luxembourg. Au moment d'envisager la suite de l'histoire de ses Legend Boucles, le R.A.C. Spa a voulu osciller entre tradition et innovations.

Si les catégories « Legend », « Challenger » et « Classic » sont conservées, les « Démo » cèdent la place aux « Youngtimers », soit des bolides construits entre 1991 et 2000. Un rajeunissement du plateau qui aboutira à un quatrième classement officiel au terme de l'épreuve.

Qu'on se le dise, les vrais lauréats des Legend Boucles @ Bastogne restent ceux de la catégorie « Legend » ! Une situation faite pour durer...

En ces temps perturbés, nous ne pouvons que conseiller aux concurrents et aux fans de rester attentifs aux différentes infos officielles au sujet de l'épreuve basée à Bastogne. L'évolution de la situation, sanitaire et autre, entraînera sans doute l'une ou l'autre prise de décision.

Il n'empêche, **les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 mars 2022**, les Legend Boucles @ Bastogne seront de retour. Et ça, c'est l'essentiel...

Pour cette édition 2022, une étape spéciale du parcours sillonnera le territoire de **notre belle commune le dimanche 6 mars**. En étroite collaboration avec l'organisateur, la commune de Sainte-Ode veillera à limiter au maximum les impacts négatifs pour les citoyens. Les riverains concernés seront personnellement avertis des dispositions qui seront prises dans le courant du mois de février. Cette initiative permettra également à diverses associations de notre commune d'organiser le « ravitaillement » des spectateurs sur le parcours.

## UN CADEAU POUR TOUS SOUS LE SAPIN



En tant qu'animatrice au CRAB, je suis amenée à créer des projets, notamment des projets citoyens et solidaires. Les personnes qui me connaissent savent que Noël est une fête que j'adore.

Oui, il y a les cadeaux mais pas que... Je pense notamment à la solidarité, au partage et à la générosité. 2021 a été une année compliquée pour tous : les inondations, ce satané virus, les écoles et la vie de nos jeunes mis en pause et pour nous également avec une réorganisation de notre travail.

J'avais besoin de me sentir utile alors, avec le soutien du PCS, j'ai lancé l'opération « Un cadeau pour tous sous le sapin ». L'objectif : s'accorder une pause, revenir à l'essentiel et accorder un peu de temps pour des personnes, lancer un appel à la population afin d'offrir un petit cadeau aux personnes isolées, qui ne reçoivent pas de visite ou qui n'ont pas la chance de retourner en famille.

Nous travaillons souvent en collaboration avec la Séniorie de Sainte Ode, cela me semblait logique que la maison de repos fasse partie du projet tout autant que les enfants issus de l'ASBL Aube de Mirwart où nous allons faire des animations une fois par mois.

Le projet est lancé... Il me tient tellement à cœur. La population répond plus que favorablement. J'en suis d'ailleurs restée stupéfaite. Quelle générosité !!! De nombreuses personnes ont souhaité offrir un cadeau à un senior ET à un enfant. Je me suis vite retrouvée à court de personnes « à offrir ».

Nous avons donc élargi notre public. C'est complètement dingue. J'en avais les larmes aux yeux. La récolte est fructueuse ; le père Noël a pu offrir un cadeau aux 54 pensionnaires de la Séniorie, une quinzaine de cadeaux pour les jeunes du groupe SRU (accueil d'urgence) et aux 23 jeunes résidents de l'ASBL AUBE à Mirwart.

Pour aller au bout de notre action, j'ai eu l'opportunité d'aller distribuer les cadeaux, vos cadeaux. Le rendez-vous est pris. Mardi 21 décembre, je me rends à la Séniorie munie de mon beau pull de Noël pour se mettre dans l'ambiance.

Les séniors se demandent ce qu'il se passe. Au pied du sapin, ça se remplit d'un coup. Place à la distribution, c'est MAGIQUE ! Faut le vivre pour le croire. Des émotions, des larmes de joie, des rires, des « pourquoi on m'offre cela ? », des « je ne connais même pas la personne, comment sait-elle que j'aime cela ?! », des mercis tout simplement.

Le lendemain, en route pour Mirwart ; une ambiance féérique s'installe. Les yeux commencent à briller chez les enfants. On peut voir le bonheur sur leur visage. Des enfants super gâtés mais c'est tellement gai de les voir.

C'est juste WAOUW.

Alors MERCI à tous pour tout cela. MERCI d'avoir fait de ce projet une belle réussite et surtout, MERCI pour votre présence qui restera encore après avoir déballé tous ces cadeaux. Merci pour votre précieux soutien lors de nos projets les plus fous, merci pour votre confiance, MERCI à vous tous.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Vanessa, animatrice CRAB**

## CRÉATIVES AU GRAND COEUR

Une fois n'est pas coutume, l'atelier couture au CRAB rime avec générosité et solidarité : coudre c'est donner ; donner de soi, donner de son temps et offrir avec son cœur.

Pendant les vacances de Noël, en partenariat avec le PCS, Léa, Timéa, Alexa, Camille, Lucie et Izéa ont œuvré pour créer de jolies couvertures à destination des 54 résidents de la Séniorie ; un véritable défi pour nos jeunes couturières.

Un projet de sensibilisation et d'action solidaire permettant de créer du lien entre les jeunes et les personnes âgées, un projet symbolique transmettant de l'émotion à travers les créations, une initiative mettant en avant la solitude ressentie en cette période morose mais aussi la valorisation de notre jeunesse... Un projet apprécié tant par les jeunes que par les résidents, un joli projet de rencontre et d'échange à perdurer dans le temps.

Un tout grand MERCI à nos formidables jeunes créatrices pour leur investissement, leur disponibilité, leur motivation, leur sourire partagé et leur grand cœur ; sans elles une telle action n'aurait pu avoir lieu et nous n'aurions pu mettre autant de baume au cœur en cette période.



### MARATHON PHOTO

Le 25 septembre dernier, le Syndicat d'Initiative de Sainte-Ode, le Contrat de Rivière Ourthe et le Parc naturel des deux Ourthes organisaient leur marathon photo, une invitation à destination du grand public à (re)découvrir nos milieux humides, les producteurs locaux et le petit patrimoine. Ils ont choisi, comme terrain de jeu, le territoire de la commune de Sainte-Ode avec entre autres le sentier artistique d'Orti (Amberloup).

Ce marathon photo était ouvert à toute personne amatrice de la pratique photographique, peu importe son âge et le matériel numérique utilisé. Dans un temps imparti, les participants devaient remettre leur meilleur cliché, sans le modifier, pour chacun des 6 thèmes suivants : matière, produits de nos terroirs, un peu d'art dans la nature, eau ... de là, en suspension, paysage.

Les lauréats ont été récompensés le mardi 11 janvier dernier. L'ensemble des photos des 20 participants sont à découvrir sur les réseaux sociaux des organisateurs mais aussi lors de la fête du parc naturel des deux ourthes du 22 mai 2022 à Houmont. Par ailleurs, les 9 photos lauréates seront exposées en plein air à partir de mars 2022 dans le cadre des « Saisons de la Photo » de la Grande Forêt de Saint-Hubert.

#### Composition du jury

- Christian DEBLANC, photographe free-lance
- Mireille NEUBERG, photographe amateur
- Stéphanie THIRY, chargée de mission au sein de La Grande Forêt de Saint-Hubert

#### Résultats

- Matière : Isabelle GEORGES
- Produits de nos terroirs : Elodie BOSENDORF
- Un peu d'art dans la nature : Florinda MONTOITO
- Eau...de là : Elizabeth PANZA
- En suspension : Miriam LÉONARD
- Paysage : Florence DUMONT
- Prix insolite : Valérie MOUVET
- Prix artistique : Kathleen STELEN
- 3e prix : Isabelle GEORGES
- 2e prix : Elodie BOSENDORF
- 1er prix : Anne STELEN

(voir photo en couverture du bulletin communal)

#### PRODUITS DE NOS TERROIRS :



#### MATIÈRE :



#### 1<sup>ER</sup> PRIX



#### 2<sup>E</sup> PRIX



#### 3<sup>E</sup> PRIX



#### PRIX INSOLITE



#### PRIX ARTISTIQUE



#### PAYSAGE



#### UN PEU D'ART DANS LA NATURE



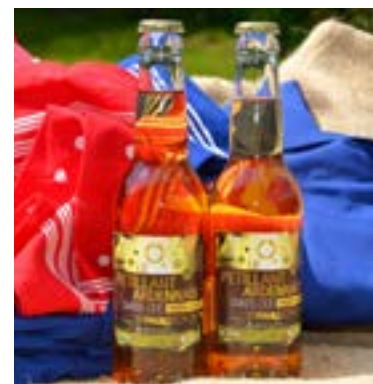
#### EAU... DE LÀ



#### EN SUSPENSIONS



### LE PÉTILLANT ARDENNAIS, UNE BOISSON ARTISANALE "MARQUE ARDENNE" À SAINTE-ODE



Le Pétillant ardennais est de retour dans les magasins de notre commune, dans certains restaurants ainsi qu'à Bastogne (Maison du Tourisme) et à Tenneville (Proxy Delhaize)

Il fera le bonheur de vous tous lors de votre prochain apéritif, ou d'une soirée festive en famille ou entre amis.

Cette boisson est un assemblage judicieux entre du cidre et un sirop de mirabelle 5.5° Conditionnement : bouteille de 33 cl.

**L'ŒIL :** robe brillante de couleur jaune doré pâle, caractérisée par un fin cordon de fines bulles.

**Le Nez :** nez intense et très flatteur sur des notes de mirabelle.

**La Bouche :** ce cidre est léger, son équilibre est basé sur une vivacité franche équilibrée par beaucoup de moelleux.

**Gastronomie :** le pétillant ardennais s'apprécie à tout moment de la journée et particulièrement à l'apéritif. À servir très frais.

### ODACIEUSE

Après quelques mois d'absence, l'Odacieuse est de retour, pour le plus grand plaisir des amateurs de bière locale. Vous pouvez vous la procurer au sein des commerces locaux ou directement auprès du S.I.



### ROUTE HISTORIQUE DE SAINTE-ODE



La Route historique de Sainte-Ode est un circuit de 45 km à réaliser en voiture, en VTT ou à moto ! Tout au long du parcours, vous irez à la rencontre du patrimoine de la commune, de son histoire et de ses légendes... Des panneaux historiques bilingues (français/néerlandais) ont été placés sur tout le territoire communal afin de valoriser notre histoire locale, notre patrimoine, notre folklore.

La route historique a été inaugurée le mercredi 22 décembre dernier au Pont de Fosset.

Le syndicat d'initiative et l'administration communale remercient toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce beau projet initié il y a quelques années par Brigitte Mottet.

La brochure (reprenant le circuit, plusieurs activités et quelques bonnes adresses) est disponible gratuitement auprès du pavillon d'accueil touristique situé sur la Place McAuliffe à Bastogne ou sur demande auprès du S.I. de Sainte-Ode au **061/32.88.01**



### CHASSE AU TRÉSOR TOTEMUS

Une nouvelle chasse au trésor Totemus est en préparation sur notre commune ! Celle-ci devrait être disponible au printemps. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous lors d'une prochaine publication de votre revue communale.

#### SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINTE-ODE

Rue de la Gare 5,  
6680 Sainte-Ode  
061/32.88.01  
info@sainte-ode-tourisme.be



## STAGES ÉTÉ 2022

**Du 11 au 15 juillet 2022 :**  
35<sup>ème</sup> stage de football

- Terrain de football de Sainte-Ode
- Salle sportive communale
- Buvette football Sainte-Ode
- Bus : 1X/semaine pour piscine (Saint-hubert)
- Entraîneur diplômé UEFA B
- En association avec le football de Sainte-Ode

**Du 25 au 29 juillet 2022 :**  
Stage de gymnastique

- Terrain de football de Sainte-Ode
- Salle sportive communale
- Buvette football sainte-ode
- Bus : 1X/semaine pour Bastogne, salle de gym + piscine
- Entraîneur diplômé ADEPS
- En association avec le TC Lavacherie

**Du 22 au 26 août 2022 :**  
Stage de tennis /anglais /multisports

- Site de la Cortelle
- Terrain multisport de Lavacherie
- Bus : 1X/semaine pour piscine (Saint-Hubert ou Redange)
- En association avec le TC Lavacherie

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Esv sports  
Samuel VERMEESCH  
0498/53.38.52



## MARCHE ADEPS CENTRE CROIX ROUGE DE SAINTE-ODE

Le centre Croix-Rouge organise une Marche ADEPS le dimanche 20 février 2022.

Trois parcours seront proposés (5/10 et 20 km) au départ du Centre située au Celly 2, à 6680 Sainte-Ode.

L'accueil sera ouvert de 8h00 à 18h00 et disposera d'un point de vente de boissons.

**N'oubliez pas de prendre avec vous un sac avec une bouteille d'eau.**

## MARCHE FÉDÉRALE LE 3 JUILLET 2022

Le club « Les Marcheurs de l'Ourthe et du Laval » organisera une marche fédérale de 5-10-15 km le dimanche 3 juillet dans le village de Roumont.

Si vous souhaitez participer à l'organisation, vous serez les bienvenus. Il suffit de contacter Joseph GÉRARD – 0496/62.12.19

## Déplacement gratuit en car

Le club offrira un déplacement en car lors d'une journée de détente programmée en 2022. Priorité sera donnée aux membres du club et ensuite, aux habitants de Sainte-Ode.

L'organisation dépendra également des décisions imposées par le gouvernement.

INFOS : 0475/61.15.06

## Calendrier FFBMP

Disponible auprès du club : 0475/61.15.06 - Prix : 2 €



## AGENDA DES MANIFESTATIONS

(ORGANISÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES MESURES SANITAIRES)

## GRAND FEU DE LAVACHERIE

La Royale Emulation Ardennaise et le Club des Jeunes de Lavacherie ont le plaisir de vous inviter à leur « Grand Feu de Lavacherie » qui se déroulera le Samedi 26 février 2022 à partir de 20h00, Rue du Barrage près des bulles à verres. Sous chapiteau : crêpes gratuites, soupe, peket, vin chaud, bières, etc.

Bienvenue à toutes et à tous et soyez nombreux à fêter la fin de l'hiver !

## SAVE THE DATE



## AGENDA DES MANIFESTATIONS

## FÉVRIER

- Le 25 à Amberloup  
Grand feu – 20h00  
Org. : Les Blancs Linçouës – Infos : 0499/13.01.43
- Le 25 à Houmont  
Petits feux Houmontois – 20h00  
Org. Club des Jeunes de Houmont – Infos : 0479/09.60.90
- Le 26 à Lavacherie  
Grand feu – 20h00  
Org. : club des jeunes de Lavacherie et REAL – Infos : 0474/81.33.89

## MARS

- Le 4 à Tenneville (salle « Le Foyer »)  
De 17h00 à 20h00  
Marché fermier des 3 Communes  
Org. : ADL et Le Terroir Pour Tous – Infos : 061/21.04.47
- Le 6 à Sainte-Ode  
Legend Boucles  
Org. : Legend Boucles – Infos : <https://lbb2022.racspa.be/home>
- Le 9 à Bastogne (Hôtel de Ville)  
De 12h30 à 16h00  
Action Job étudiant  
Org. : ADL et Infor jeunes – Infos : 061/21.04.47
- Le 11 à Rechrival  
Grand Feu  
Org. : APEER – Infos : 0497/20.23.23
- Le 12 à Lavacherie (La Cortelle)  
Cross des Jonquilles – Marche et cross 5/10 km +1 1 km enfants - Challenge des Ardennes  
Boissons et petite restauration sur place  
Org. : TC Lavacherie – Infos : 0498/53.38.52
- Le 13 à Houmont (salle « Les Jonquilles »)  
Diner choucroute  
Org. : Comité de jumelage Sainte-Ode/Sainte-Mère-Eglise – Infos : 0479/18.06.53
- Le 18 à Libramont (halle aux foires)  
De 16h00 à 20h30  
Objectif métier 2022  
Org. : Province de Luxembourg – Infos : [www.objectif-metier.be](http://www.objectif-metier.be)
- Le 26 à Tillet  
Grand feu  
Org. : Les Gayets – Infos : 0471/10.84.42
- Le 27 à Lavacherie (salle « L'Ancienne Ecole »)  
Concours de cartes (couyon forcé aux points)  
15h00  
Org. : REA Lavacherie – Infos : 0476/24.37.26

## AVRIL

- Le 1 à Tenneville (salle « Le Foyer »)  
De 17h00 à 20h00  
Marché fermier des 3 Communes  
Org. : ADL et Le Terroir Pour Tous – Infos : 061/21.04.47

# CONTACTS & COORDONNÉES

## COORDONNÉES DU PERSONNEL COMMUNAL

### ACCUEIL / SERVICE ETAT CIVIL / POPULATION / TAXES / ETRANGERS / PASSEPORTS / PERMIS DE CONDUIRE / CARTES D'IDENTITE / CASIERS JUDICIAIRES / GESTION DES DUOBACS / COPIES

Margaux JANSSENS  
061/21.04.41  
margaux.janssens@sainte-ode.be

Catherine LEMAIRE  
061/21.04.45  
catherine.lemaire@sainte-ode.be

### SERVICE FINANCES / FACTURATION / SYNERGIES COMMUNE-CPAS

Valérie BODELET  
061/24.23.81  
valerie.bodelet@sainte-ode.be

Martine MEUNIER  
061/21.04.43  
martine.meunier@sainte-ode.be

### RECEVEUR REGIONAL

Anne BAUVAL  
061/24.23.81  
receveur@sainte-ode.be

### SERVICE URBANISME / CADASTRE / CCATM / ARRETES DE POLICE

Audrey CARPENTIER  
061/21.04.46  
audrey.carpentier@sainte-ode.be

### SERVICE RESSOURCES HUMAINES / COMMUNICATION

Catherine CHANTRAINE  
061/21.04.49  
catherine.chantraine@sainte-ode.be

### SERVICE ENSEIGNEMENT

Stéphanie GODFROID  
Eloïse LONGUEVILLE  
061/68.91.16  
eloise.longueville@sainte-ode.be

### GESTION DES SALLES COMMUNALES ET DES LOGEMENTS / RELAI MOUVEMENTS ASSOCIATIFS

Séverine JACOB  
061/21.04.51  
severine.jacob@sainte-ode.be

### DIRECTION GENERALE

Charlotte LEDUC  
061/21.04.42  
directiongenerale@sainte-ode.be

### ECOPASSEUR

Thibault DELCORDE  
061/21.04.40  
ecopasseur.btso@outlook.com

### SERVICE TRAVAUX

Julien LANDENNE  
0495/42.50.94  
atelier@sainte-ode.be

### CRECHE « L'ODE AUX CALINS »

Céline LAMBERT  
061/50.26.20  
creche@sainte-ode.be

### BUS COMMUNAL

Florence PIRON  
061/28.72.82  
extra.scolaire.steode@gmail.com

### POLICE DE PROXIMITE

Samantha ANDRE  
Jacques MORETTE  
061/68.80.11

### AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Pierre-Yves FAÏS  
061/21.04.47  
adl@sainte-ode.be

### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Benoit BENTZ  
0476/03.44.57  
ale.stode@belgacom.net

### ACCUEIL TEMPS LIBRE

Laure PONCELET  
0495/91.46.86  
extra.scolaire@sainte-ode.be

Florence PIRON  
061/28.72.82  
florence.piron.atl@sainte-ode.be

### PLAN DE COHESION SOCIALE ET PLAINES DE VACANCES

Isabelle SALENBIEN  
061/28.72.82  
pcs@sainte-ode.be

## COORDONNÉES DU CPAS DE SAINTE-ODE

Rue des Trois Ponts, 46/A  
6680 SAINTE-ODE  
061/21.04.50  
Fax : 061/21.04.59

### PRESIDENTE

Laurence HENROTTE  
0498/94.01.41  
laurence.henrotte@cpassainteode.be

### DIRECTEUR GENERAL F.F.

Romain GAUDRON  
061/21.04.48  
romain.gaudron@cpassainteode.be

### RECEVEUR REGIONAL

Geneviève FASSIAU  
061/21.04.56

### SERVICE SOCIAL GENERAL

Aline MARBEHANT  
061/21.04.50  
aline.marbehant@cpassainteode.be  
Permanences (AVEC rendez-vous)  
tous les jeudis de 9h00 à 12h00.  
OU sur rendez-vous les mardis  
et vendredis en contactant le  
061/21.04.50

Fabienne HAESSEN  
061/21.04.57  
fabienne.hasen@cpassainteode.be  
Permanences (AVEC rendez-vous)  
tous les mardis de 9h00 à 12h00.  
OU sur rendez-vous les jeudis  
et vendredis en contactant le  
061/21.04.57

### SERVICE MEDIATION DE DETTES

Isabelle PIROTTE  
061/21.04.55  
isabelle.pirotte@cpassainteode.be

Permanences (AVEC rendez-vous)  
tous les lundis de 13h00 à 16h00.  
OU sur rendez-vous les mardis et  
jeudis de 9h00 à 12h00.

### SERVICE TAXI SOCIAL ET TITRES SERVICES

Anthony SOQUET  
061/21.04.54  
anthony.soquet@cpassainteode.be

UNIQUEMENT sur rendez-vous  
tous les lundis de 9h00 à 12h00,  
les mardis de 12h30 à 16h00 et les  
jeudis de 9h00 à 12h00.

### SERVICE ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE ET REPAS A DOMICILE

Claudine RICHARD  
061/21.04.58  
claudine.richard@cpassainteode.be

Repas à domicile :  
UNIQUEMENT sur rendez-vous les  
lundis, mardis et jeudis de 9h00 à  
12h00.

Allocations de chauffage :  
UNIQUEMENT sur rendez-vous les  
mardis et jeudis de 09h00 à 12h00

## MAISON COMMUNALE

Rue des Trois Ponts 46 à Amberloup  
6680 Sainte-Ode

tel. : 061/21.04.40 – fax : 061/68.89.62  
contact@sainte-ode.be



# www.sainte-ode.be



**EDITEUR RESPONSABLE :**  
Catherine Poos, Echevine

**REDACTION :**  
le Collège communal, le  
personnel communal, l'ADL,  
le Syndicat d'Initiative, les  
mouvements associatifs

**SOURCES PHOTOS :**  
Administration Communale,  
S.I. Sainte-Ode, I. Jusseret, P-Y  
Faÿs, Victor Pierrot, Promopub,  
A. Segers, Pixabay

**REALISATION GRAPHIQUE :**  
Promopub Belgique